



Extrait du UJFP

<http://www.ujfp.org/spip.php?article5797>

Jérusalem : critiques contre la politique d'Israël envers les résidents palestiniens

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -

**L'Orient
LE JOUR**

Date de mise en ligne : jeudi 10 août 2017

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

L'ONG de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch a indiqué mardi qu'Israël avait déchu 15.000 Palestiniens du droit de vivre à Jérusalem depuis 1967 et prévenu que cette pratique pouvait relever du "crime de guerre".

"Israël affirme traiter Jérusalem comme une ville unifiée, mais en réalité les règles ne sont pas les mêmes pour les juifs et les Palestiniens", écrit la directrice de HRW pour le Moyen-Orient, Sarah Leah Whitson, dans un rapport.

Israël s'est emparé de Jérusalem-Est lors de la guerre des Six Jours il y a cinquante ans. L'Etat hébreu a depuis annexé la partie palestinienne de la ville. Cette annexion n'a jamais été reconnue par la communauté internationale, qui considère Jérusalem-Est comme un territoire occupé. Israël proclame tout Jérusalem comme sa capitale indivisible.

Les quelque 300.000 Palestiniens de Jérusalem-Est ont le statut de résidents permanents qui leur donne accès aux droits sociaux, mais ils n'ont pas la nationalité israélienne, ni le droit de vote.

Depuis 1967, les autorités israéliennes ont révoqué le statut de résident permanent de 14.595 Palestiniens, dit HRW, citant des chiffres du ministère israélien de l'Intérieur.

Une telle mesure les place en séjour illégal à Jérusalem. Un certain nombre partent s'installer en Cisjordanie, territoire palestinien contigu et également occupé par Israël depuis 1967.

Dans la plupart des cas, la raison invoquée consiste dans le fait que le "centre de vie" des intéressés ne se situerait pas ou plus à Jérusalem parce qu'ils vivraient ou étudieraient, de manière prolongée, ailleurs dans les Territoires occupés ou à l'étranger. Ces dernières années, Israël a aussi déchu de leur statut de résident de Jérusalem des Palestiniens auteurs d'attaques anti-israéliennes.

Parmi les effets concrets de la perte du statut de résident, HRW cite l'impossibilité de travailler légalement, de se rendre à l'étranger de peur de ne pouvoir revenir, ou d'obtenir des certificats de naissance pour ses enfants pourtant nés à Jérusalem.

Or, Jérusalem-Est étant occupé, ces Palestiniens sont théoriquement protégés par la quatrième Convention de Genève sur la protection des populations civiles, souligne HRW.

"L'expulsion ou le transfert forcé d'une partie quelconque de la population d'un territoire occupé peut revenir à un crime de guerre" relevant de la Cour pénale internationale, souligne HRW.

Le ministère israélien de l'Intérieur n'a pu être joint pour réagir au rapport.

Avec la colonisation ou la délivrance au compte-gouttes de permis de construire aux Palestiniens, la déchéance du statut de résident "reflète l'objectif du gouvernement israélien de maintenir une solide majorité juive" sur tout Jérusalem et de limiter la croissance démographique palestinienne, dit HRW.

Environ 200.000 juifs vivent à présent à Jérusalem-Est, majoritairement des colons. Sur tout Jérusalem (y compris l'ouest, très majoritairement juif), les Palestiniens représentent 37% de la population, selon HRW.



Photo : © 2016 Ammar Awad/Reuters